



Consultation publique

Projet de règlement P-04-047-132

Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal afin d'y intégrer le programme particulier d'urbanisme du secteur Griffintown

Le conseil municipal a adopté, lors de son assemblée du 22 octobre 2012, le projet de règlement P-04-047-132 intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) afin d'y intégrer le programme particulier d'urbanisme du secteur Griffintown ».

L'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) tiendra une consultation sur ce projet de règlement et rend accessible la documentation pertinente.

OBJET DE LA CONSULTATION

Le projet de règlement P-04-047-132 prévoit le remplacement dans la partie IV intitulée « Les programmes particuliers d'urbanisme » du document intitulé « Programme particulier d'urbanisme Griffintown-Secteur Peel-Wellington » par le document intitulé « Programme particulier d'urbanisme – Secteur Griffintown ». Le règlement porte notamment sur les usages prescrits, les limites de hauteur et les densités.

DÉROULEMENT

La consultation se fera en deux parties. La première partie sera consacrée à des séances d'information pendant lesquelles le projet sera présenté et où les citoyens et groupes seront invités à poser toutes les questions qu'ils souhaitent poser sur le programme particulier d'urbanisme et ses conséquences.

La deuxième partie est destinée à entendre les opinions des citoyens et groupes, verbalement ou par écrit.

DOCUMENTATION

Les personnes et organismes intéressés à prendre connaissance du projet de règlement et de la documentation relative au programme particulier d'urbanisme sont invités à le faire aux endroits suivants, aux heures habituelles d'ouverture :

- ❖ Direction du greffe de la ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée;
- ❖ Office de consultation publique de Montréal, 1550, rue Metcalfe, bureau 1414 et sur son site internet : www.ocpm.qc.ca.

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

L'OCPM convie les personnes et organismes intéressés à participer à l'assemblée d'information suivante dans le cadre de la consultation publique :

Le 20 novembre 2012, 19 h
C.E.D.A.
2515 rue Delisle
Métro Lionel-Groulx

La deuxième partie de la consultation consacrée à l'audition des opinions des personnes qui désirent s'exprimer sur le projet débutera le 11 décembre 2012 à 19 h, au même endroit. La date limite pour inscrire une intervention verbale ou un dépôt de mémoire est le 6 décembre 2012.

Renseignements : Gilles Vézina à l'OCPM (514) 872-8510

Montréal, le 2 novembre 2012

Le greffier de la Ville de Montréal
M^e Yves Saindon